

Rapport du Conseil d'Administration sur les comptes 2010

L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

BILAN 2010

La croissance retrouvée... mais à des vitesses différentes

2010 a été l'année de la consolidation de la reprise économique mondiale qui s'était engagée courant 2009. La croissance du PIB mondial a été particulièrement forte, atteignant 4,7 % contre 3,1 % en moyenne de 1973 à 2007. Ce retour aux meilleures années d'expansion est marqué par l'importante montée en puissance des pays émergents aux dépens de l'ensemble euro-américain. L'Amérique latine et l'Asie émergente, malgré une inflexion de la croissance, ont retrouvé un rythme d'expansion annuelle de respectivement 6,3 % et 9 %, devenant plutôt des pays moteurs que suiveurs. Cette reprise s'est effectuée à un rythme très modéré dans les pays développés, mais sans altérer la performance du pays clé de chacune des zones. Les Etats-Unis sont sur le chemin de la reprise, avec une hausse du PIB proche de 3 % en 2010 alors que la croissance du PIB de la zone euro s'est élevée à seulement 1,7 %, un chiffre en deçà des 2 % observés en moyenne entre 1992 et 2007. Cette performance moyenne recouvre de fortes disparités entre les pays membres. Dans ce schéma d'une économie mondiale à trois vitesses, le Japon est difficilement classifiable avec un PIB qui dépassera 4 % en 2010, après avoir enregistré une contraction de 6,3 % en 2009. 2010 restera également dans les mémoires comme une année de fortes turbulences en Europe, avec la crise de la dette publique qui a touché certains pays européens et qui est devenue la principale source d'inquiétude. De nombreux risques ont également plané sur l'économie mondiale, mobilisant les Etats et les banques centrales.

Une reprise toujours sous la menace des déséquilibres et d'une poussée d'inflation dans les pays émergents

Les Etats-Unis ont décidé de reporter à plus tard l'objectif d'assainissement de leurs finances publiques. Grâce à l'endettement public, ils ont continué à soutenir leur consommation en attendant que la reprise entre dans une dynamique autoentretenu. L'importance du déficit public (10,7 % en 2010) nécessite de faire appel aux capitaux extérieurs, notamment chinois, pour financer l'économie et l'Etat. Le pari de l'administration actuelle est que le déséquilibre des finances publiques se réduira avec le retour de la croissance. Cette stratégie procède d'une logique quasiment opposée à celle observée en Europe où les gouvernements mettent en place des plans de rigueur. Si en 2010, l'inflation mondiale s'inscrit autour de 3 % l'an, malgré l'abondance de liquidités dont les banques centrales ont abreuvé les agents économiques pour faire face à la crise, elle a tendu à s'accélérer au cours des derniers mois dans certains pays émergents. La Banque centrale chinoise a relevé plusieurs fois ses taux directeurs afin de contenir les tensions inflationnistes (+10,6 % l'an sur les trois derniers mois). En Inde l'inflation s'est accélérée à 8,9 % sur un an en glissement. Pour partie, ce mouvement haussier des prix à la consommation reflète l'augmentation des prix des matières

agricoles. Mais il s'explique aussi par le dynamisme de l'activité économique dans ces pays qui tire les salaires vers le haut. Dans les pays développés, la hausse des cours des matières premières et surtout celle du pétrole s'est traduite par un léger surcroît de hausse des prix à la consommation, ne dépassant pas en glissement annuel 1,5 % fin décembre aux Etats-Unis, 2,2 % en zone euro et 1,8 % en France.

Une période de fortes turbulences en Europe

En 2010, l'Europe s'est trouvée au centre du tumulte des marchés financiers, pouvant même menacer son existence. La suspicion sur les dettes publiques, qui s'est d'abord focalisée sur la Grèce, puis l'Irlande, le Portugal et même l'Espagne, a mis la zone euro à rude épreuve. Les gouvernements européens ont annoncé et mis en place des programmes de soutien financier. Si le rythme de croissance de la zone euro (1,7 %) a été quasiment suffisant pour enrayer la dégradation du marché du travail, c'est la dispersion des performances entre les pays membres qui interroge, en particulier la gestion des finances publiques dans nombre de pays. Une exception, l'Allemagne qui occupe une place centrale et se distingue par un rythme d'expansion soutenu (3,5 %), profitant à plein du rebond du commerce mondial, alors que la Grèce et l'Irlande sont restées en récession. Resté en dehors de la zone euro, le Royaume-Uni qui conserve sa liberté de manœuvre a connu une croissance comparable à celle de la zone euro, mais la récession y avait été un peu plus profonde. Sous la pression des marchés, les gouvernements de l'Union européenne ont été contraints d'engager des réformes structurelles et de donner des tours de vis budgétaires pour éviter la hausse de la dette au risque de freiner la croissance.

La France a poursuivi sa phase de croissance sans véritable rattrapage

La France a poursuivi sa phase de croissance commencée au printemps 2009, mais sans qu'il y ait un véritable rattrapage. Le rythme de croissance peine à retrouver une expansion supérieure à 2 % l'an. Il affiche un taux de 1,6 % en 2010, un rythme à la fois proche de son évolution tendancielle et de la moyenne de la zone euro. La consommation a résisté avec une hausse de 1,5 % en moyenne. Les exportations de biens et services, en volume, ont augmenté de 9,5 %, mais le handicap de compétitivité extérieure demeure, provoquant de nouvelles pertes de parts de marché. Freinée par ses échanges extérieurs, l'économie française a trouvé à nouveau dans les dépenses de ses ménages le principal élément de soutien de sa croissance en dépit d'un taux de chômage qui s'est peu éloigné des 10 % durant l'année. Les ménages ont maintenu une épargne de précaution qui représente 16 % de leur revenu disponible brut en dépit d'un gain de pouvoir d'achat limité à 1,4 %. L'immobilier reste une valeur refuge qui a bénéficié de prêts attractifs. La France, comme l'Europe, a basculé dans l'ère de la rigueur. En 2010, le déficit public se serait tout juste stabilisé à son niveau de 2009 (7,7 % du PIB), conduisant la dette publique vers de nouveaux sommets (82,1 % du PIB), mais le rythme de croissance apparaît par ailleurs trop modéré pour provoquer une réduction spontanée du déficit public.

L'euro malmené par la crise de la dette souveraine

En 2010, le marché des changes a connu une grande volatilité et la crise de la monnaie unique a ébranlé l'unité et la crédibilité des Vingt-Sept. Si les Etats-Unis et la Chine ont joué la carte d'une monnaie faible, la zone euro a vu sa devise malmenée par la crise souveraine européenne, créant un environnement favorable aux devises refuges (yen ou franc suisse). Fin 2009, l'euro avait frôlé la barre de 1,50 dollar, un de ses plus hauts historiques, puis s'est ensuite orienté dans une phase baissière sous l'impulsion d'un doute quant à la capacité de l'Europe de renouer avec la croissance. Avec la crise grecque, les marchés ont commencé à douter de la gouvernance européenne, voire de la viabilité même d'une Union monétaire réunissant des pays aux situations économiques très contrastées. Mais la décision des gouvernements européens de mettre en place un mécanisme de soutien aux pays en difficulté au mois de mai a rassuré, au moins temporairement, les investisseurs. La parité euro - dollar est remontée jusqu'à 1,40 fin octobre. Néanmoins, la crise de la dette souveraine n'est pas apparue réglée et l'Irlande a dû à son tour faire appel aux fonds européens. Au-delà, les doutes sur la maîtrise des finances publiques portugaises et espagnoles, voire de celles

d'autres pays comme la Belgique ou l'Italie, ont fini par peser sur l'euro. Le taux de change euro-dollar s'est rapproché de la ligne des 1,30 dollar en fin d'année.

Des marchés financiers parfois désorientés

Si de nombreux pays émergents ont commencé à resserrer leur politique monétaire pour faire face au risque de surchauffe de leur économie ou au risque inflationniste, les politiques monétaires des pays développés sont restées très expansionnistes. Les taux directeurs ont été maintenus à des niveaux historiquement faibles (0,25 % pour la Réserve fédérale, 1 % pour la Banque centrale européenne, 0,5 % pour la Banque d'Angleterre). Toutefois, malgré le maintien des politiques non conventionnelles, les principales banques centrales ont fini par se désolidariser en faisant des choix très différents. Si la BCE est restée fidèle à son mandat, la Fed a été beaucoup plus agressive dans ses décisions de politique monétaire. En Europe, la crise des dettes souveraines des pays périphériques a réactivé les tensions sur les taux d'emprunt publics de ces pays alors que les autres pays se sont financés dans des conditions très favorables. En décembre, le taux des emprunts allemands à dix ans restait, en moyenne, autour de 3 % et de 3,3 % en France, mais il était de 4,6 % en Italie, 5,4 % en Espagne, près de 7 % au Portugal, 9 % en Irlande et plus de 12 % en Grèce.

Des investisseurs quelque peu inquiets, puis plus confiants ensuite

Les marchés boursiers s'étaient vivement redressés courant 2009, annonçant la phase de redémarrage de l'économie réelle. Mais début 2010, les doutes ont commencé à s'immiscer sur la pérennité de la reprise avant que la confiance revienne progressivement en fin d'année. Le bilan 2010 est largement positif pour les Bourses mondiales et reflète la hiérarchie des rythmes de croissance dans le monde. Les places des pays émergents ont presque retrouvé leur plus haut niveau, alors que celles des pays développés, prises dans leur ensemble, présentent encore une décote de 20 % environ en expression dollar par rapport à leur niveau moyen d'avant la crise. Wall Street a retrouvé son niveau d'avant *Lehman Brothers*. Paris fait exception. L'indice CAC 40 a reculé de 3,3 %, alors que Francfort a gagné plus de 16 % et Londres 9 %.

Vers davantage d'intégration

La récession a rebattu les cartes de l'économie mondiale et mis en avant les lacunes du système international. L'entrée des pays émergents sur la scène mondiale appelle à un nouvel ordre monétaire mondial. Par ailleurs, la crise de la dette souveraine de la zone euro a fait naître diverses initiatives en vue d'une solution qui concilie rigueur et solidarité. Après la mise en place du Fonds européen de stabilité financière (FESF), puis la promesse d'un mécanisme de solidarité pérenne à compter de 2013, Bruxelles a lancé la coordination budgétaire des Etats membres. A petits pas, l'Europe progresse vers plus d'intégration institutionnelle. Concernant les réformes bancaires aux Etats-Unis et en Europe, les mesures sont modestes et peu dissuasives. Le seul dispositif contraignant est la charge imposée aux banques par les nouvelles normes dites de Bâle 3, prévoyant de renforcer les fonds propres des établissements en qualité et en quantité, mais que Bruxelles envisage d'amender si d'éventuels effets négatifs de ces ratios de liquidité sont constatés.

L'ACTIVITE DU CREDIT MUTUEL-CIC

CREDITS : UNE ACTIVITE SOUTENUE EN 2010, PORTEE SURTOUT PAR L'HABITAT.

Après un recul significatif en 2009 (-17%), l'activité crédits s'est fortement développée en 2010 avec un cumul de déblocages atteignant 58,3 Md€ en hausse de 23,5% dont 33,6 Md€ pour le CM (+28,1%) et 24,7 Md€ pour le CIC (+17,8%).

Les crédits habitat -qui représentent 57% des déblocages- ont principalement contribué à la reprise, la production étant en hausse de 47,2% après la chute de près de 28% en 2009 ; le réseau CIC qui avait d'avantage reculé en 2009 (-31%) voit son activité progresser de 50,5% contre 44,4% pour le CM.

L'activité en crédits consommation reste stable avec 7,7 Md€ de déblocages (+0,2%) grâce au réseau CM dont la production évolue de +3,6% contre une baisse de 7,1% pour le CIC.

Les crédits d'équipement connaissent également une bonne année, la production augmentant de 14,2% (pourcentage quasiment identique pour les deux réseaux) après le recul de 13,9% en 2009.

L'encours global de crédits progresse de 5,7% (6,1% pour le CM et 5,1% pour le CIC), contre une hausse limitée à 2,7% en 2009.

EPARGNE : UNE COLLECTE 2010 PROCHE DU NIVEAU RECORD DE 2007.

Avec 13,7 Md€ en 2010, la collecte d'épargne est en hausse de 61,7% par rapport à 2009 et a été réalisée essentiellement sur les dépôts clientèle (15,4 Md€) tandis que l'épargne hors-bilan termine l'année en décollecte (-1,7 Md€).

La collecte de dépôts s'établit à 15,4 Md€ sur l'année contre 0,84 Md€ en 2009 dont 9,2 Md€ pour le CIC et 6,2 Md€ pour le CM. Cette très forte hausse de la collecte s'explique en premier lieu par une activité soutenue sur les comptes à terme (près de 8 Md€ de collecte, multipliée par deux) et une faible décollecte sur les CDN clientèle (-1,1 Md€) alors que 2009 avait été très défavorable pour ce type de placement (décollecte de 6,1 Md€).

Les dépôts sur livrets ont drainé 2,7 Md€ en 2010 alors que les flux avaient été négatifs en 2009 (-1,0 Md€) grâce aux livrets ordinaires (2,6 Md€) et aux livrets bleu et A (0,7 Md€ de collecte alors qu'elle avait été quasiment nulle en 2009 : 59 millions €).

Les encours de dépôts évoluent de +10,2% sur un an dont +16,3% pour le CIC et +6,9% pour le CM.

L'épargne hors bilan a été pénalisée en 2010 par les OPCVM dont les flux ont été globalement négatifs de 6,1 Md€ tandis que l'assurance-vie a vu son activité progresser modérément avec 4,2 Md€ collectés (+2,2%).

L'encours global d'épargne est de 311 Md€ en hausse de 6% sur un an.

IARD : UNE ACTIVITE 2010 DYNAMIQUE.

Les souscriptions de contrats sont en hausse de 7,7% à 1730 milliers de contrats (soit 124 mille contrats supplémentaires). Exprimées en primes annuelles, les affaires nouvelles s'élèvent à 276 M€, en hausse de 5,9%.

La totalité des branches progresse. Ainsi, la prévoyance décès, dopée par les temps forts bancassurance, enregistre une hausse de son activité en montant de 11 %, à 36,3 M€, grâce aux contrats de prévoyance pro et senior. L'assurance MRH gagne 8,1% d'affaires nouvelles en montant (à 49,2 M€), du fait de la reprise du marché immobilier en 2010 et de l'augmentation de la tarification. En prévoyance santé, après un léger recul fin septembre, l'activité 2010 dépasse celle de 2009, avec une hausse des affaires nouvelles en montant de 2,3%, à 57,8 M€. Enfin, la branche automobile enregistre une hausse de son activité en montant de 5,5%, grâce aux contrats 2 roues (+19% pour les contrats « autres auto ») et aux contrats 4 roues (+4%) dans un contexte de tassement des immatriculations de voitures neuves en 2010.

A fin décembre le portefeuille IARD atteint 2 Md€ (+5 5% sur un an, après +3 9% en 2009), pour 12,2 millions de contrats (+3,7%).

LE GROUPE CREDIT MUTUEL D'ANJOU

L'ACTIVITE COMMERCIALE

Les crédits à la clientèle : année record en habitat

La production

868 millions d'euros de crédits accordés, c'est un record absolu. Le précédent date de l'année 2006 avec 752 millions d'euros.

La progression est de + 55%, notamment sur les crédits à l'habitat où la production a plus que doublé par rapport à l'année dernière. La production totale représente 32% des encours au 1^{er} janvier 2010.

59% de la production totale est constituée des crédits à l'habitat contre 45% l'an passé.

Nous constatons aussi un bon niveau de production pour les crédits professionnels avec 20% de plus qu'en 2009.

Les crédits à la consommation n'ont pas connu le même essor car nous enregistrons un niveau de production équivalent à 2009.

Le Crédit Mutuel d'Anjou accorde des microcrédits répondant à l'obligation instituée par la loi n° 2010-737 du 1^{er} juillet 2010. Toutefois cette activité n'apparaît pas significative au regard du résultat net (40 millions d'euros).

Le nombre de dossiers traités a suivi la même tendance en augmentant cette année de 17%.

Il ressort à 26 971, contre 22 999 en 2009.

Le prêt moyen accordé s'établit ainsi à 32 200 € : 56 100 € pour l'habitat, 6 700 € pour la consommation et 53 000 € pour les professionnels

En 2010, les taux de production ont suivi la tendance baissière du marché. Tous crédits confondus le taux est en baisse de 60 centimes passant ainsi de 4,14% en 2009 à 3,54% en 2010.

Par type de crédits, il perd 0,69 point sur l'habitat, 0,51 point sur la consommation et 0,43 point sur les professionnels.

Les principaux chiffres se déclinent de la manière suivante :

CREDITS	Production en M€	Structure	Taux de production
Habitat	510	59 %	3,49 %
Consommation	85	10 %	4,79 %
Professionnels	273	31 %	3,23 %

Les encours

Après une faible évolution de 3,6 % en 2009, l'encours de crédits progresse de 8%. Il atteint un montant de 3,08 milliards d'euros au 31 décembre 2010.

Cet encours progresse de 11% pour l'habitat, 4% pour les professionnels et reste stable pour la consommation.

Les comptes ordinaires débiteurs de la clientèle ne pèsent que pour 50 millions d'euros dans l'encours.

Nous dénombrons 109 426 contrats de crédits amortissables dont 44,1% pour l'habitat, 35,5% pour la consommation et 20,5% pour les professionnels, soit une augmentation de 9,4% par rapport à l'an dernier.

En moyenne, un crédit à l'habitat porte un encours de 39 300 €, un crédit à la consommation 4 200 €, un crédit professionnel 43 500 €, soit une moyenne de 27 700 €.

Hors douteux, le taux moyen de l'encours s'élève à 4,02% en baisse de 0,38% par rapport à 2009.

Les principaux chiffres se déclinent de la manière suivante :

CREDITS	Encours en M€	Structure	Taux de l'encours
Habitat	1 895	61 %	4,12 %
Consommation et C/C débiteurs	211	7 %	5,35 %
Professionnels	974	32 %	3,53 %

Dans ce contexte de fort développement, la part de marché du Crédit Mutuel d'Anjou à fin décembre 2010 s'établit à 18,03 %, en augmentation de 22 points de base sur 1 an.

Les dépôts à la clientèle : forte collecte en épargne bancaire

Globalement les encours augmentent de 5,2% pour atteindre 3,9 milliards d'euros.

Après une année 2009 qui s'était soldée par une décollecte des dépôts (baisse de la rémunération des produits règlementés et banalisation du livret A), nous enregistrons cette année une forte collecte.

Ce bon résultat 2010 s'explique principalement par la bonne activité sur l'épargne bancaire qui progresse de 6,6% et plus particulièrement sur les livrets ordinaires (+ 16,2%), et dans une moindre mesure sur les livrets bleu et jeunes (+ 1,9% et + 2,2%), tandis que le Livret d'Epargne Populaire baisse de 9,7%.

Les Plans Epargne Logement et les comptes à terme ne sont pas en reste, puisqu'ils progressent respectivement de 7,8% de 54,3%. Quant au Plan d'Epargne Populaire, produit abandonné par les Pouvoirs Publics, il régresse chaque année : - 4,2% en 2010, - 0,76% en 2009, - 1,8% en 2008.

Enfin notre objectif d'augmentation des flux a été atteint puisque l'encours des comptes de chèques créditeurs augmente de 8,7% sur 12 mois glissants et de 6,4% en solde moyen annuel.

Malgré la progression des encours des parts B (+ 5,40%), les dépôts titres terminent l'année en baisse de 4% (pour une évolution du CAC de - 3,3% sur la même période).

L'assurance Vie affiche une bonne progression (+ 5,8%) mais en régression par rapport à l'année dernière.

Le tableau qui suit affiche le détail des principaux indicateurs :

	Encours 2010 en M€	Evolution 2010/2009	Structure 2010
Epargne Bilan	2 485	+ 6,6 %	63 %
Valeurs mobilières	430	- 4,0 %	11 %
Epargne assurances	1 025	+ 5,9 %	26 %

Avec 18,5% de part de marché au 31 décembre 2010 en épargne bilan, le Crédit Mutuel d'Anjou maintient sa position par rapport à l'an dernier.

L'activité IARD : progression du portefeuille de 3,40%

Après une année morose en 2009, le montant d'affaires nouvelles s'est accru de + 18,90%, grâce surtout à la santé et à la prévoyance qui contribuent pour 26%.

Les contrats Habitation, dopés par la forte production des crédits, ont progressé de 20%.

La production s'inscrit comme suit : automobile 1 667 milliers d'euros en augmentation de 7,9%, habitation 672 milliers d'euros en hausse de 20%, santé 755 milliers d'euros en augmentation de 26% et prévoyance 1 321 milliers d'euros en augmentation de 30%.

Le nombre de contrats souscrits a légèrement baissé, passant de 24 138 à fin 2009 à 23 628 à fin 2010.

Le taux de résiliation, à 10,3%, est satisfaisant.

Le portefeuille IARD atteint 39 632 milliers d'euros en augmentation de 3,4%. Toutes les branches ont une variation positive sur 12 mois : automobile +1,7%, habitation + 7,1%, santé + 2,8% et prévoyance + 4,3%.

121 611 assurés portent 203 014 contrats, en augmentation de 1,3 %.

La structure du portefeuille évolue très peu par rapport à l'an dernier et se décline de la manière suivante :

BRANCHE	Encours en K€	Structure	Nombre	Structure
Auto	11 306	29 %	27 496	13 %
Habitation et risques divers	6 783	17 %	89 718	44 %
Santé	5 111	13 %	7 228	4 %
Prévoyance	16 432	41 %	78 572	39 %
TOTAL	39 632	100 %	203 014	100 %

Les services bancaires : évolution modérée

Le commissionnement résultant des différents services bancaires mis à disposition de la clientèle s'établit en 2010 à 36,3 millions d'euros en progression de 2,2%.

Les commissions sur crédits et engagements par signature augmentent de 27% en raison d'une forte production à l'habitat qui a permis la perception de frais de dossier supplémentaires. Les remboursements anticipés et les renégociations ont également été la source de frais d'avenant et d'indemnités perçues. A l'inverse, nous avons versé plus de commissions sur la prescription immobilière.

Le commissionnement sur la monétique est stable à 6,2 millions d'euros.

79% de notre clientèle dispose d'une carte bancaire. Le nombre de ces cartes qui atteint 121 725 est en variation nette positive de 2 219 par rapport au 31 décembre précédent.

Nos porteurs ont effectué 3 492 815 retraits sur les GAB du CMA et de la concurrence pendant que nos automates réalisaient 3 727 561 opérations.

Nous disposons d'un parc de 2 096 TPE qui a enregistré près de 16 millions de transactions.

Les commissions sur moyens de paiement et services sont en baisse de 1,1 million d'euro suite au reclassement de frais généraux sur moyens de paiement, à la suppression de la commission interbancaire sur les chèques et la diminution des commissions sur les virements et prélèvements transitant par SEPA.

Les commissions de comptes augmentent de près de 5% par une progression du montant de la commission d'intervention et des ATD et successions, compensée en partie par une baisse des frais de tenue de compte.

Les services sont de plus en plus utilisés :

97 508 clients particuliers et 5 839 professionnels ont souscrits un abonnement Eurocompte.

98 770 clients utilisent les services de la Banque à Distance, soit une augmentation nette de 9 264 par rapport à l'an passé.

De plus, l'année 2010 a été marquée par le lancement de Crédit Mutuel Mobile. Les résultats ont été excellents puisque 2 423 ventes ont été réalisées pour un objectif initial de 800.

Concernant les valeurs mobilières, les commissions sur les marchés financiers ont régressé de 6% en raison d'une collecte moindre sur les OPCVM, des commissions sur l'activité boursière en recul et des tarifications inférieures du fait du passage des ordres de bourse par la Banque à Distance.

L'augmentation de 5,8% de l'encours de l'assurance vie a permis une progression concomitante des commissions dopée également par un meilleur commissionnement de l'assurance emprunteur.

Enfin, les commissions sur IARD ont diminué de 5,2% malgré un portefeuille en augmentation de 3,4%.

Globalement, le rapport « commissions / PNBA » baisse légèrement passant de 39,4% en 2009 à 38,1% en 2010.

LES ELEMENTS FINANCIERS DE LA FEDERATION

L'absence d'activité économique propre rend les comptes de la Fédération peu significatifs au regard du total du Groupe Crédit Mutuel d'Anjou.

Cette dernière a cependant un rôle essentiel de solidarité qui se matérialise par la gestion du fonds fédéral au travers du mécanisme de la péréquation entre les caisses locales.

Le montant du fonds fédéral au 31 décembre 2010 s'élève à : 17 143 milliers d'euros.

LES ELEMENTS FINANCIERS DES COMPTES GLOBALISES

Les comptes globalisés sont arrêtés selon les normes comptables CNC.

La Trésorerie

Le rôle de la trésorerie au Crédit Mutuel d'Anjou se limite exclusivement au refinancement de l'exploitation. Ainsi, elle assure l'équilibre, aujourd'hui par des refinancements, entre les activités crédit et épargne.

Il n'y a donc pas de gestion pour compte propre.

Les Opérations de prêt réalisées sur les marchés financiers.

Il s'agit du poste Créances sur les Etablissements de Crédit, principalement des opérations liées à la centralisation à la Caisse des Dépôts et Consignations de la collecte des produits réglementés (livret bleu, livret épargne populaire, livret développement durable) puis des comptes courants créditeurs dans d'autres banques, indispensables pour respecter le ratio de liquidité et du poste Caisse, Banques Centrales, CCP.

Au 31 décembre 2010, ces capitaux représentent un montant global de 1 052 millions d'euros dont 54,5 millions d'euros pour le poste Caisse, Banques Centrales, CCP (en augmentation de 4,7 millions par rapport à 2009 principalement sur le compte ouvert à la Banque Centrale) et 997,2 millions d'euros pour le poste Créances sur les Etablissement de Crédit (en augmentation de 97,1 millions par rapport à 2009 principalement sur les comptes courants créditeurs des banques).

La Trésorerie empruntée sur les marchés.

Afin de financer son activité de crédits, le Crédit Mutuel d'Anjou a continué en 2010 à emprunter les ressources nécessaires sur les marchés interbancaires.

Dans un contexte de taux favorable, le crédit Mutuel d'Anjou a privilégié le refinancement à court terme tout en continuant à faire appel à la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat) pour se procurer des ressources à moyen et long terme pour un montant de 30 millions d'euros..

Les volumes de trésorerie emprunteuse ont enregistré une augmentation 128,8 millions d'euros pour atteindre 1 425,1 millions d'euros dont 776,6 millions d'euros d'emprunts interbancaires et 648,5 millions d'euros de dettes sous forme de titres.

Les programmes d'émission de BMTN et de CDN du Crédit Mutuel d'Anjou ont été notés A+/A-1 par Standard & Poor's (23/06/2010).

Les fonds propres

CAPITAUX PROPRES en K€	2010	2009
Capital souscrit	118 030	112 314
Primes d'émission	4 789	4 789
Réserves	71 960	68 850
Report à nouveau	33 940	35 299
Résultat de l'exercice	19 700	9 432
Fonds pour Risques Bancaires Généraux	20 127	19 825
TOTAL	268 546	250 509

Des résultats 2010 multipliés par deux

Grâce à un environnement conjoncturel très favorable, et à notre dynamique commerciale retrouvée en 2010 notamment sur les marchés financiers et de l'immobilier, la marge financière a progressée de 13,3%. Le montant atteint de 60,5 millions d'euros est le plus fort connu au CM Anjou. Le précédent record date de 2009 avec 53,3 millions d'euros, le montant moyen se situant aux alentours de 50 millions d'euros, sauf l'année de la crise financière de 2008 avec 48,8 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires services augmente de 2,2%, ce qui conduit, à un Produit Net Banque et Assurance de 95,6 millions d'euros, à comparer aux 90,8 millions de 2009.

Les frais généraux s'élèvent à 65,1 millions d'euros pour 67,9 millions d'euros en 2009. Cette diminution de 2,8 millions d'euros provient principalement des dépenses exceptionnelles de 2009 liées à la migration informatique, mais aussi d'une bonne maîtrise de la masse salariale et des autres frais généraux.

Le résultat brut d'exploitation 2010 atteint ainsi 30,4 millions d'euros, supérieur de 7,5 millions d'euros à celui de 2009.

Les actions de maîtrise des risques menées dans le réseau et à la fédération ont produit leur fruit et notre coût du risque a baissé de 34%. Il ressort à 5,646 millions d'euros pour 8,563 millions d'euros en 2009.

Des éléments exceptionnels sont venus compléter le tableau et plus particulièrement la cession de titres de participation qui ont permis de dégager pour près de 4 millions d'euros de plus values. Par ordre d'importance : SODELEM, Synergie Finances, SCI Fulton, Bail entreprise.

L'impôt sur les bénéficiaires à payer sur le résultat 2010 s'élève à 8,3 millions d'euros en augmentation de 60%.

Ainsi, le résultat net globalisé 2010 du Crédit Mutuel d'Anjou s'élève à 19,7 millions d'euros contre 9,4 millions d'euros en 2009.

LES ELEMENTS FINANCIERS DES COMPTES CONSOLIDES

Les comptes consolidés sont arrêtés selon les normes comptables IFRS.

La Trésorerie

Le rôle de la trésorerie au Crédit Mutuel d'Anjou se limite exclusivement au refinancement de l'exploitation. Ainsi, elle assure l'équilibre, aujourd'hui par des refinancements, entre les activités crédit et épargne.

Il n'y a donc pas de gestion pour compte propre.

Les Opérations de prêt réalisées sur les marchés financiers.

Il s'agit du poste prêts et créances sur établissements de crédits, principalement des opérations liées à la centralisation à la Caisse des Dépôts et consignations de la collecte des produits réglementés (livret bleu, livret épargne populaire, livret développement durable) puis des comptes courants créditeurs dans d'autres banques, indispensables pour respecter le ratio de liquidité et du poste Caisse, Banques centrales – Actif.

Au 31 décembre 2010, ces capitaux représentent un montant global de 1 046 millions d'euros dont 54,5 millions d'euros pour le poste Caisse, banque centrale - Actif (en augmentation de 5,0 millions par rapport à 2009 principalement sur le compte ouvert à la Banque Centrale) et 991,2 millions d'euros pour le poste prêts et créances sur les établissements de crédit (en augmentation de 92,3 millions par rapport à 2009, principalement sur les comptes courants créditeurs des banques).

La Trésorerie empruntée sur les marchés.

Afin de financer son activité de crédits, le Crédit Mutuel d'Anjou a continué en 2010 à emprunter les ressources nécessaires sur les marchés interbancaires.

Dans un contexte de taux favorable, le crédit Mutuel d'Anjou a privilégié le refinancement à court terme tout en continuant à faire appel à la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat) pour se procurer des ressources à moyen et long terme pour un montant de 30 millions d'euros.

Les volumes de trésorerie emprunteuse ont enregistré une augmentation de 123,9 millions d'euros pour atteindre 1 418,7 millions d'euros dont 770,5 millions d'euros d'emprunts interbancaires et 648,2 millions d'euros de dettes sous forme de titres.

Les programmes d'émission de BMTN et de CDN du Crédit Mutuel d'Anjou ont été notés A+/A-1 par Standard & Poor's (23/06/2010).

Les fonds propres

CAPITAUX PROPRES IFRS	2010	2009
Capital souscrit	118 030	112 313
Primes d'émission	4 789	4 789
Réserves consolidées - Groupe	123 338	116 039
Résultat - Groupe	19 730	10 430
Gains ou pertes latents - Groupe	143 855	113 085
TOTAL	409 742	356 656

Les filiales du groupe

Le GIECMA : groupement d'intérêt économique sans capital, centralise et répartit des charges du groupe afin de les refacturer à ses membres à l'aide de clés de répartition. Son résultat est nul.

Le GIEMAT : groupement d'intérêt économique sans capital, centralise l'acquisition de matériels (mobilier, informatique, sécurité...) et refacture ensuite à ses membres sous forme de location. Son résultat est nul.

La SCI Plantagenets : société civile immobilière au capital de 2 251 500 € détenu à hauteur de 99,99% par la CFCMA, achète des biens immobiliers et fait des travaux principalement pour le compte des Caisses Locales. Elle les refacture ensuite sous forme de loyers. Son résultat 2010 est déficitaire (- 44 K€) car la SCI est toujours dans une phase d'investissements importants.

La SARL Atlancourtage : société de courtage au capital de 45 000 € détenu en totalité par la CFCMA, exerce pour le compte des Caisses Locales une activité en produits d'assurances spécifiques non présents dans la gamme ACM et leur rétrocède 80% des commissions. Le résultat ressort positif (+ 80 K€).

La Multifinancière de l'Anjou : société anonyme au capital de 225 000 € détenu à hauteur de 99,96% par la CFCMA. L'activité est réduite au portage de Certificats de Dépôt Négociables pour le compte de la clientèle. Le résultat 2010 est positif (+ 3 K€).

Crédit Mutuel Anjou Immobilier : société en nom collectif au capital de 1 000 € détenu à hauteur de 98% par la CFCMA, exerce une activité de commercialisation de biens immobiliers. Les Caisses Locales, en tant qu'apporteurs d'affaires sont commissionnées. Le résultat 2010 est déficitaire (- 49 K€) en raison d'une baisse de l'activité.

Des résultats 2010 presque multipliés par deux

Grâce à un environnement conjoncturel très favorable et à notre dynamique commerciale retrouvée en 2010 notamment sur les marchés financiers et de l'immobilier, la marge financière a progressée de près de 18% pour atteindre 62,3 millions d'euros. Les produits d'intérêts diminuent de 5,8 millions d'euros alors que dans le même temps les charges d'intérêts se réduisent de 15,3 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires services augmente de 2,3%, et la cession de titres de participation (SODELEM, Synergie Finances, SCI Fulton, Bail entreprise) conduisent à un Produit Net Banque et Assurance de 98,9 millions d'euros, à comparer aux 89,2 millions de 2009.

Les frais généraux s'élèvent à 65,8 millions d'euros pour 67,4 millions d'euros en 2009. Cette diminution de 1,6 millions d'euros provient principalement des dépenses exceptionnelles de 2009 liées à la migration informatique, mais aussi d'une bonne maîtrise de la masse salariale et des autres frais généraux.

Le résultat brut d'exploitation 2010 atteint ainsi 33,099 millions d'euros, supérieur de 11,3 millions d'euros à celui de 2009.

Les actions de maîtrise des risques menées dans le réseau et à la fédération ont produit leur fruit et notre coût du risque a baissé de 38,7%. Il ressort à 5,312 millions d'euros pour 8,659 millions d'euros en 2009.

En raison des différents retraitements, le poste Impôts sur le résultat s'élève à 7,9 millions d'euros multiplié par 2,5 par rapport à 2009.

Ainsi, le résultat net consolidé 2010 du Crédit Mutuel d'Anjou s'élève à 19,7 millions d'euros contre 10,4 millions d'euros en 2009.

FONDS PROPRES ET EXPOSITION AUX RISQUES

Fonds propres

En application des dispositions du règlement n°2000-03 du CRBF, les réseaux d'établissements dotés d'un organe central doivent respecter les ratios de gestion sur base consolidée (adéquation des fonds propres, grands risques, participations, contrôle interne).

L'entité consolidante et le périmètre de la surveillance prudentielle du Crédit Mutuel d'Anjou sont identiques à ceux retenus pour les comptes consolidés du Groupe.

Le ratio de solvabilité définit le besoin en fonds propres nécessaire pour couvrir les risques de crédit, de marché et les risques opérationnels. Les fonds propres globaux correspondent à la somme des fonds propres de base, des fonds propres complémentaires (comprenant les TSR et TSDI) et des déductions réglementaires (certaines participations dans les établissements de crédits non consolidés ou mis en équivalence).

A compter du 1er janvier 2006, le Crédit Mutuel d'Anjou calcule le ratio de solvabilité sur la base des comptes consolidés établis en IFRS, selon le périmètre prudentiel. Les fonds propres comptables font l'objet de retraitements pour prendre en compte l'effet des filtres prudentiels qui ont vocation à réduire la volatilité des fonds propres induite par les normes internationales, via l'introduction de la juste valeur.

Le Crédit Mutuel d'Anjou respecte le ratio réglementaire auquel il est soumis.

	31.12.2010 Consolidé IFRS	31.12.2009 Consolidé IFRS
Fonds propres de base (Tier One)	262 005	239 786
Fonds propres complémentaires	68 153	57 769
Fonds propres sur complémentaires	0	0
Exigence de fonds propres	163 090	150 865
Ratio de solvabilité Bâle 2	15,87%	14,87%

Politique de gestion des risques

La politique générale des risques du Crédit Mutuel d'Anjou est déterminée par la Direction Générale du groupe et validée par le Conseil d'Administration de la Caisse Fédérale. Les décisions sont issues des orientations fournies par les directions opérationnelles et les comités réglementaires et fonctionnels.

La stratégie des risques définie est appliquée au niveau local par les directeurs des Caisses Locales, sous la surveillance du Conseil d'Administration local.

La Fédération (Contrôle Permanent et Contrôle Périodique) et la Caisse Fédérale (Suivi Opérationnel des Risques Crédits) assurent la surveillance et la mesure des risques de même que la cohérence des dispositifs mis en place.

D'autre part, le comité des risques consolide l'ensemble des informations et assure le pilotage.

Risque de crédit

Eléments d'information sur la gestion du risque de contrepartie.

Dans le cadre de la politique générale des risques de crédit du groupe, la Fédération (Contrôle Permanent et Contrôle Périodique) et la Caisse Fédérale (Suivi Opérationnel des Risques Crédit) exercent une mission de mesure et de reporting qui repose sur un système national de notations. Un outil permet par ailleurs de disposer de manière centralisée d'une cartographie exhaustive des risques de crédit auxquels le groupe est exposé (ventilés par contreparties, produits, marchés).

Suivi du risque de crédit

Exposition	31.12.2010	31.12.2009
Prêts et créances		
Etablissements de crédit	991 152	898 803
Clientèle	3 059 745	2 845 222
Exposition brute	4 050 897	3 744 025
Dépréciations		
Etablissements de crédit	0	0
Clientèle	-51 840	-47 698
Exposition nette	3 999 057	3 696 327

Exposition	31.12.2010	31.12.2009
Engagements de financement donnés		
Etablissements de crédit	12 250	11 750
Clientèle	258 852	203 507
Engagements de garantie donnés		
Etablissements de crédit	0	51 973
Clientèle	82 851	107 811
Provision pour risques sur engagements donnés	0	0

	31.12.2010	31.12.2009
	Valeur	Valeur
Titres de créance*		
Effets publics	0	0
Obligations	0	0
Instruments dérivés	1 069	0
Pensions & prêts de titres	0	0
Exposition brute	1 069	0
Dépréciation des titres	0	0
Exposition nette	1 069	0

* Hors titres classés en "prêts et créances"

	31.12.2010	31.12.2009
	en %	en %
Structure des encours interbancaires par note		
AAA et AA+	67,5%	60,3%
AA et AA-	32,5%	39,7%
A+ et A	0,0%	0,0%
A- et BBB+	0,0%	0,0%
BBB et en dessous	0,0%	0,0%

	31.12.2010	31.12.2009
	en %	en %
Répartition géographique des prêts interbancaires		
France	100,0%	100,0%
Europe hors France	0,0%	0,0%
Autres pays	0,0%	0,0%

Relevés de la répartition globale des engagements par contrepartie

Le Crédit Mutuel d'Anjou a développé un système de reporting régulier auprès de ses dirigeants, reprenant notamment, la production, la ventilation des encours, la situation des encours risqués.

Les grands risques sont également suivis et intègrent la notion d'entités consolidées.

Ces états de reporting sont communiqués régulièrement aux organes délibérants, aux travers de divers Comités ou Commission et lors des Conseils d'Administration de la Caisse Fédérale.

Eléments d'information sur la gestion du risque client

- Un système de notation national déployé par tous les Groupes de Crédit Mutuel

Le Crédit Mutuel d'Anjou utilise le système déployé au niveau national.

Un modèle de notation interne a été élaboré au niveau national dans le respect des exigences réglementaires Bâle II. Développé à partir d'études statistiques et tenant compte des particularités du Groupe Crédit Mutuel-CIC, il repose sur des algorithmes spécifiques aux différents marchés de rattachement de la clientèle. Le calcul automatisé permet d'obtenir une notation unique pour chaque tiers. Dans le cas d'un ensemble de tiers liés, la note attribuée est influencée par celle du groupe. Les notes obtenues sont liées à la probabilité de défaut.

Les contreparties sont positionnées sur une échelle unique de 12 niveaux, dont neuf sains (de A+ à E+) et trois réservés à la notation du défaut : E- pour les douteux et E= pour les douteux compromis, et F pour les contentieux).

Cette notation nationale est appliquée à la totalité des engagements et est renouvelée mensuellement.

- Un traitement des dossiers non centralisé

La structure décisionnelle du groupe s'échelonne sur plusieurs niveaux.

Le système est organisé afin de maintenir, autant que possible et en fonction des plafonds de compétence, la prise de décision au plus près de la clientèle à savoir, la caisse locale. La notation client est intégrée dans la détermination et la modulation des délégations de pouvoirs, 2 autres pondérations sont appliquées aux délégations de la caisse locale : une pondération en fonction produit et une pondération en fonction de la garantie.

Le service des engagements intervient en deuxième niveau, en assistance et/ou en décisionnel sur les concours hors délégation des caisses locales ou pour certains financements spécialisés. Ainsi la plupart des dossiers importants font l'objet d'une double analyse, la première dans le réseau et la deuxième au siège.

Enfin, le Comité des Engagements statue sur certains dossiers dont les montants sont supérieurs aux délégations des deux niveaux précédents.

Au Crédit Mutuel d'Anjou, il existe un outil de scoring pour les crédits à la consommation : « Montant accordable » celui-ci permet d'établir pour certains clients une capacité d'emprunt consommation à partir de l'historique des comptes du client au CMA.

Le montage et l'analyse des dossiers de crédits sont structurés par des outils informatiques. Il existe des procédures précises d'analyse et de constitution pour l'ensemble des demandes de crédits.

L'instruction d'une demande de crédit, tant particulier que professionnelle doit être documentée par des pièces justificatives (fiches de salaires, avis d'imposition, documents comptables récents....). Pour les professionnels, l'analyse des informations financières est réalisée à partir des informations détenues dans un fichier « CALIFE » dont l'alimentation est obligatoire et réalisée à partir de la liasse fiscale établie par un expert comptable, cette base d'information CALIFE est alimentée par le réseau national CM-CIC donnant ainsi une véritable base de données financières pour les entreprises clientes du CMA mais également pour les prospects clients sur une autre structure du groupe.

Un suivi est réalisé au travers du contrôle interne et de statistiques régulières. La qualité des montages est évaluée sur pièce, ponctuellement lors des interventions de l'équipe en charge du contrôle périodique, sur sélection de dossier d'une part, et au niveau du service des engagements, lors de la prise de décision d'autre part.

- Des outils de mesure du risque conformes à la réglementation, gérant les déclassements de créances et les provisions

Des règles ont été définies au niveau du Groupe Crédit Mutuel-CIC, afin d'harmoniser la notion de défaut et de respecter les nouvelles normes résultant de l'adoption des dispositions Bâle II.

Le suivi des risques au quotidien est assuré tant par les Caisses que par la cellule Crédit Mutuel Entreprises, à partir d'outils de gestion qui intègrent les cotations nationales :

- « SDBI permet à chaque conseiller de visualiser son portefeuille d'irréguliers, de décider pour les opérations dans sa délégation et d'appliquer les instructions pour les irréguliers hors délégation de son portefeuille.
- l'outil SDBI couplé à « DELEG » permet une remontée immédiate et quotidienne des décisions de paiements ou de rejet au niveau de délégation requis.
- le service engagement traite quotidiennement le suivi des risques sur l'ensemble des marchés pour les délégations de niveau 6 et + pour les clients A à E
- le service Recouvrement Amiable traite quotidiennement le suivi des risques sur les cotations E et F des clients professionnels classés en Recouvrement Amiable

Par ailleurs un collaborateur du siège assure la surveillance des risques sur l'ensemble des marchés. A partir de critères de sélection propres, son activité intègre le traitement et le suivi du risque depuis sa détection jusqu'à sa régularisation. En cas d'échec, il propose au Comité Opérationnel des Risques Crédits son transfert au service Contentieux.

Ce comité qui se réunit mensuellement examine les situations risquées et statue sur les actions à mettre en œuvre.

Enfin, le service Contrôle Permanent exerce une surveillance a posteriori des risques. Ces contrôles font l'objet d'une synthèse trimestrielle qui est destinée à l'organe exécutif ainsi qu'à l'organe délibérant via la Commission de Contrôle et de Révision (C.C.R.)

Le Crédit Mutuel d'Anjou dispose d'un applicatif nommé DOU. Cette application permet d'identifier et de répertorier les créances douteuses et contentieuses et de gérer les provisions. Elle se caractérise par le regroupement de toutes les créances gérées par l'ensemble des acteurs de la filière Risques, par une gestion créance par créance, et non par client.

Cet outil de déclassement et de provisionnement est intégré dans le système d'information. Il fonctionne sur un rythme mensuel et propose un déclassement automatique des créances saines vers les créances douteuses. Il intègre également la notion de contagion qui permet d'étendre le déclassement aux encours liés. La provision est évaluée en fonction des encours et des garanties renseignées, elle peut être ajustée par le responsable du service Contentieux en fonction de son évaluation de la perte finale.

En dernier ressort, le transfert des dossiers compromis au service Contentieux relève d'une décision de la Caisse locale, à l'exception, toutefois, des cas où une procédure judiciaire serait ouverte.

Concernant le pilotage, des états de restitution ont été créés, avec reporting au service des Engagements, Direction Financière et Direction Générale, afin d'obtenir une mesure fiable du risque (données internes ou externes).

Description synthétique des limites d'engagement fixées en matière de risque de crédit

Les limites d'engagement sont formalisées dans le règlement des crédits, tant pour les ratios de division des risques que pour les prescriptions relatives aux délégations.

Les limites par rapport aux fonds propres

Les ratios sont calculés en fonction des fonds propres bruts du Crédit Mutuel d'Anjou réactualisés au 31/12 de chaque année sur la base des fonds propres au 30/06 de n-1.

Les normes retenues tant pour les limites individuelles que globales sont inférieures aux seuils réglementaires.

Les limites dans le cadre des délégations

Les délégations sont exprimées en niveaux et les plafonds d'encours sont déterminés en fonction de la cotation Bâle II de l'emprunteur ainsi que de la nature des concours. Pour le Crédit Mutuel d'Anjou, cette notation est le pivot du système de délégation.

Ces délégations sont attribuées *intuitu personae*, les niveaux sont précisés dans la formule de délégation signée de chaque délégataire.

L'outil « DELEG » permet de définir le niveau de délégation requis lors d'une demande de financement. Cet outil est intégré à tous les outils de demandes de crédits : IPC, IDCHAB, LCC, IDCE, PACWEB qui imposent une étude économique, financière et de faisabilité, pour toute demande de crédit professionnel.

Dépassements éventuels de limites observés au cours du dernier mois

Le recensement de dépassements éventuels de limites s'opère selon deux approches différentes. La première se réfère au suivi des dépassements quotidiens des autorisations de crédits, la seconde mesure les déclassements automatiques mensuels des créances par l'outil de gestion des créances douteuses et contentieuses.

Une cellule de suivi des risques, opérant à la Caisse Fédérale, a une vue instantanée des dépassements. Au quotidien, cette cellule peut éventuellement intervenir immédiatement auprès du responsable du dossier, ou bien auprès du Directeur de la Caisse Locale où est logé le dossier. Elle rend compte chaque mois, au Comité Opérationnel des Risques de Crédits, de l'évolution des dossiers ainsi que des actions de régularisation en cours.

Risques de crédit auprès de la clientèle

	31.12.2010 en %	31.12.2009 en %
Répartition des crédits par type de clientèle		
Grand Public	67,4%	67,1%
Entreprises	18,6%	20,1%
Grandes entreprises	9,8%	10,0%
Financements spécialisés	4,2%	2,6%
Autres	0,0%	0,2%

	31.12.2010 en %	31.12.2009 en %
Répartition géographique des risques clientèle		
France	100,0%	100,0%
Allemagne	0,0%	0,0%
Europe hors France et Allemagne	0,0%	0,0%
Autres pays	0,0%	0,0%

		31.12.2010	31.12.2009
Concentration des risques bruts clientèle			
Engagements dépassant 10 Millions d'euros	nombre	3	1
	Prêts en Milliers d'E	37 185	23 056
	hors bilan en Milliers d'E	7 988	
	titres en Milliers d'E		
Engagements compris entre 5 et 10 Millions d'euros	nombre	9	9
	Prêts en Milliers d'E	50 145	64 751
	hors bilan en Milliers d'E	10 310	
	titres en Milliers d'E		

	31.12.2010	31.12.2009
Qualité des risques		
Créances dépréciées individuellement	90 180	85 841
Dépréciation individuelle	-48 143	-43 667
Provision collective des créances	-3 697	-4 031
Taux de couverture global	57,5%	55,6%
Taux de couverture (provision individuelle seulement)	53,4%	50,9%

		31.12.2010				
en Milliers d'€		< 3 mois	> 3 mois < 6 mois	> 6 mois < 1 an	> 1 an	Total
		Arriérés de paiement				
Instruments de dette						
Administrations centrales		0	0	0	0	0
Etablissements de crédit		0	0	0	0	0
Institutions non établissements de crédit		0	0	0	0	0
Grandes entreprises		0	0	0	0	0
Clientèle de détail		0	0	0	0	0
Prêts et avances		41 831	1 035	291	0	43 157
Administrations centrales		0	0	0	0	0
Etablissements de crédit		0	0	0	0	0
Institutions non établissements de crédit		0	0	0	0	0
Grandes entreprises		989	0	0	0	989
Clientèle de détail		40 842	1 035	291	0	42 168
Autres actifs financiers		0	0	0	0	0
Total		41 831	1 035	291	0	43 157

		31.12.2009				
en Milliers d'€		< 3 mois	> 3 mois < 6 mois	> 6 mois < 1 an	> 1 an	Total
		Arriérés de paiement				
Instruments de dette						
Administrations centrales		0	0	0	0	0
Etablissements de crédit		0	0	0	0	0
Institutions non établissements de crédit		0	0	0	0	0
Grandes entreprises		0	0	0	0	0
Clientèle de détail		0	0	0	0	0
Prêts et avances		61 385	1 010	0	22	62 417
Administrations centrales		0	0	0	0	0
Etablissements de crédit		0	0	0	0	0
Institutions non établissements de crédit		0	0	0	0	0
Grandes entreprises		12 677	0	0	0	12 677
Clientèle de détail		48 708	1 010	0	22	49 740
Autres actifs financiers		0	0	0	0	0
Total		61 385	1 010	0	22	62 417

Risque de gestion de bilan

Le Crédit Mutuel d'Anjou dispose d'une cellule ALM. Son rôle est de mesurer l'impact des variations de taux sur la marge financière d'une part et le risque de liquidité d'autre part.

Afin d'adopter une démarche cohérente, les entités du groupe Crédit Mutuel-CIC bénéficient d'un socle commun (règles méthodologiques, conventions d'écoulement, scénarios de taux, hypothèses de remboursements anticipés, limites ...).

La gestion actif-passif s'inscrit donc dans cette démarche confédérale à laquelle le Crédit Mutuel d'Anjou adhère pleinement. Suite au changement du Système d'Information, la Fédération utilise, depuis septembre 2009, l'outil communautaire ALMONDE.

Risque de liquidité

Comme tous les établissements de crédit, le Crédit Mutuel d'Anjou est exposé au risque de ne pas disposer à l'échéance des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements.

Le groupe est dans une situation d'emprunteur net sur les marchés en raison de son activité soutenue dans le domaine des crédits depuis plusieurs années.

Actuellement, le suivi du risque de liquidité se fait au Crédit Mutuel d'Anjou principalement au travers du ratio de liquidité et de l'indicateur de liquidité à moyen et long terme.

Dans le cadre du Comité financier et du comité des risques, une analyse mensuelle de ces ratios est présentée avec des normes de gestion internes plus prudentes que les normes réglementaires.

Le ratio de liquidité suivi mensuellement ressort à 122% pour une norme réglementaire fixée à 100%.

L'indicateur de liquidité à moyen et long terme a été mis en place par le Groupe Crédit Mutuel. Il vise à encadrer la politique de transformation de la banque de détail.

Le principe général consiste à écouler l'ensemble des actifs et des passifs selon les conventions déjà utilisées dans le cadre de la mesure du risque de taux et de mesurer un ratio de couverture des emplois par des ressources de durée équivalente à différentes échéances. Cette mesure est réalisée sur base statique.

Effectif depuis le 31/12/2008, l'indicateur de liquidité est suivi trimestriellement groupe à groupe. La limite de couverture minimale des emplois par des ressources de même durée est fixée à 87% sur l'échéance 5 ans à compter du 31.12.2009. Au 31/12/2010 le groupe Crédit Mutuel d'Anjou affiche un rapport de 104,75%.

Dans le cadre du reporting national, il a également été mis en place une projection des besoins de refinancement à 5 ans à partir d'un tableau qui reprend l'évolution des Emplois et des Ressources. Ce chiffrage est établi sur la base des prévisions du budget et du Plan à Moyen Terme.

Afin d'assurer une bonne maîtrise de ce risque, le Crédit Mutuel d'Anjou dispose d'un accord de refinancement non plafonné avec la Banque Fédérative du Crédit Mutuel. Il trouve également des ressources auprès de la Caisse Centrale du Crédit Mutuel et fait appel au marché. La Caisse de Refinancement de l'Habitat (CRH) vient compléter ce dispositif.

Ventilation des maturités pour le risque de liquidité	31.12.2010						Indéterm.	Total
	≤ 1 mois	> 1 mois ≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 2 ans	> 2 ans ≤ 5 ans	> 5 ans		
Maturités résiduelles contractuelles en Milliers d'€								
Actif								
Actifs fin. détenus à des fins de transaction	-	-	-	1 069	-	-	-	1 069
Actifs fin. désignés à la JV par le biais du cpte de résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs fin. disponibles à la vente	6	-	-	-	-	-	210 417	210 423
Prêts et créances (yc les contrats de LF)	465 374	65 828	271 036	323 271	699 418	2 174 130	-	3 999 057
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif								
Dépôts de banques centrales	-	-	-	-	-	-	-	-
Passifs fin. détenus à des fins de transaction	-	-	-	-	-	11 253	-	11 253
Passifs fin. désignés à la JV par le biais du cte de résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Passifs fin. évalués au coût amorti	2 118 128	359 413	292 849	185 488	441 081	497 349	-	3 894 308

Ventilation des maturités pour le risque de liquidité	31.12.2009						Indéterm.	Total
	≤ 1 mois	> 1 mois ≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 2 ans	> 2 ans ≤ 5 ans	> 5 ans		
Maturités résiduelles contractuelles en Milliers d'€								
Actif								
Actifs fin. détenus à des fins de transaction	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs fin. désignés à la JV par le biais du cpte de résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs fin. disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	180 996	180 996
Prêts et créances (yc les contrats de LF)	996 404	62 262	270 399	301 537	662 610	1 425 732	-	3 718 944
Placements détenus jusqu'à leur échéance	70 787	-	-	-	-	-	-	70 787
Passif								
Dépôts de banques centrales	-	-	-	-	-	-	-	-
Passifs fin. détenus à des fins de transaction	-	-	-	-	8 370	-	-	8 370
Passifs fin. désignés à la JV par le biais du cte de résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Passifs fin. évalués au coût amorti	2 073 513	231 179	216 754	152 497	418 969	544 232	-	3 637 144

Risque de taux

La mesure et la surveillance du risque de taux sont appréhendées au niveau fédéral. Le Crédit Mutuel d'Anjou est responsable de la gestion de ce risque ainsi que des décisions de couverture.

Basée sur la méthode des impasses et sur le périmètre de l'ensemble du groupe, l'analyse prend en compte le stock et la nouvelle production. Deux études sont faites dans l'année, l'une sur la base du 30 juin, l'autre sur l'arrêté au 31 décembre.

Les analyses, reprenant les hypothèses du référentiel national, mesurent les impacts, positifs ou négatifs d'une variation de taux d'intérêt sur le Produit Net Bancaire et sur le coefficient d'exploitation.

Elles portent à la fois sur l'évolution du risque du CMA à horizon de 5 ans suivant différents scénarios et sur la comparaison du niveau de risque avec les autres Groupes de Crédit Mutuel.

Elles sont présentées au comité des risques qui décide en fonction du niveau de risque accepté et du respect des limites nationales du groupe Crédit Mutuel de mettre en œuvre certaines opérations de couverture ou de refinancement.

Par rapport au scénario de référence, le risque sur les années 1 et 2 est quasiment nul, et il est constaté une légère resensibilisation pour la majorité des autres scénarios. L'impact est limité par rapport au coefficient d'exploitation dans la mesure où celui-ci a connu une évolution significative par rapport à 2009.

Risques opérationnels

La politique générale de gestion des risques opérationnels, définie par le Groupe CM-CIC, est mise en œuvre au Crédit Mutuel Anjou.

Les données issues des reportings de la fonction nationale sont utilisées au CMA pour :

- Les rapports annuels d'activité
- Les documents présentés au Comité de Direction (= Organe Exécutif)
- Les documents présentés au Conseil Fédéral (= Organe Délibérant).

Toutefois, ces données sont complétées par une analyse des sinistres sur leur date de constat et c'est cette analyse qui est présentée aux différentes instances. Ceci dans l'objectif de suivre la réelle évolution des risques opérationnels quant à leur fréquence et/ou gravité.

L'intégration du risque opérationnel à la démarche de contrôle interne, les actions de sensibilisation menées vers le réseau par le Gestionnaire des risques opérationnels, les synergies mises en place avec le Contrôle Permanent et la Qualité et l'exploitation de la requête comptable mensuelle tendent à améliorer considérablement l'exhaustivité de ces reportings.

Au niveau du CMA, dont l'activité est essentiellement de la Banque de détail, le constat est le même qu'au niveau du Groupe CM-CIC et l'exposition aux risques opérationnels est relativement stable depuis plusieurs années (à l'exception d'événements conjoncturels en 2009). Bien que cette tendance ait été inversée en 2010 en raison du passage à perte en fin d'année des diverses opérations liées à la migration informatique de mai 2009 toujours en suspens.

Au Crédit Mutuel Anjou le coût du risque opérationnel 2010 (Pertes Brutes + variation nette de provisions) atteint 1.459 k€ contre 816 k€ en 2009.

Les sinistres juridiques continuent leur progression en 2010 : 564k€ vs 56k€ en 2009. L'adhésion du CMA au contrat d'assurance groupe CM-CIC permet de bénéficier plus systématiquement de la couverture au titre de la RC Pro sur ce type de sinistres.

La malveillance humaine représente en 2010 un coût total (perte + provision) de 210k€ soit une diminution par rapport à 2009 (433 k€), mais un poste encore élevé au titre des risques opérationnels (pour rappel : 107 k€ en 2008).

Depuis octobre 2010, le transfert progressif de certaines activités à CMCIC – Services, entraîne de fait le transfert des Plans de Continuité d'Activité correspondants.

Le PCA « Moyens Généraux » a été testé, avec succès, pour la partie affranchissement du courrier, suite à une panne de machine à affranchir.

Les contrôles effectués par le contrôle permanent n'ont révélé aucune insuffisance méritant d'être relevée. La procédure de collecte des sinistres est correctement appliquée, les délais n'appellent pas de critique, le rapprochement comptable est effectué. Aucune anomalie n'a été relevée dans l'inspection des sinistres. Les cartographies sont toutes affectées aux métiers correspondants et la revue d'appropriation est réalisée. Pour les Plans de Continuité d'Activité, il conviendra en 2011 de les mettre à jour lorsque la nouvelle organisation commerciale et administrative sera totalement mise en œuvre. Les organes délibérant (conseil d'administration 02 avril 2010) et exécutif (comité de direction 12 avril 2010) ont été informés de la situation des risques opérationnels.

Evènements importants de l'exercice

L'exercice a été marqué par les faits suivants :

- ⇒ Une augmentation de nos participations au capital de :
 - la Caisse Centrale du Crédit Mutuel pour 66 milliers d'euros,
 - Groupe des Assurances du Crédit Mutuel pour 2.297 milliers d'euros
- ⇒ Des cessions de participations sur les sociétés suivantes :
 - BAIL ENTREPRISES pour 521 milliers d'euros (dont 145 milliers d'euros de plus-value)
 - SODELEM pour 2.897 milliers d'euros (dont 1.449 milliers d'euros de plus-value)
 - SYNERGIE FINANCE pour 3.209 milliers d'euros (dont 1.369 milliers d'euros de plus-value)
 - SCI FULTON pour 1.026 milliers d'euros (dont 990 milliers d'euros de plus-value)
- ⇒ Le contrôle fiscal de la Caisse Fédérale débuté en 2009 s'est achevé en 2010. La notification fait état d'un redressement sur les provisions sur crédits pour un montant de 226 k€ et d'un rehaussement de la base de calcul de la cotisation minimale de taxe professionnelle qui se solde par un montant de droits et intérêts de retard à verser de 12 k€. Le contrôle était doublé d'un contrôle informatisé sur l'épargne réglementée qui a mis à jour des anomalies concernant principalement des versements initiaux sur PEP et la licéité de certains LEP. La pénalité globale sur ce contrôle s'élève à 272 k€.
- ⇒ Décision d'adhérer au GIE CREDIT MUTUEL-CIC SERVICES (CCS). Seule l'activité « TITRES » a migré au 1^{er} décembre 2010. Les transferts des autres activités de back-office couvertes par CCS interviendront progressivement au cours de l'exercice 2011.

Evènements importants postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif pouvant modifier les résultats n'est intervenu depuis le 31/12/2010.

Présence de charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du CGI

Néant

Montant des dividendes mis en distribution au cours des trois exercices précédents

2008 : 2 903 144 €
2009 : 3 147 014 €
2010 : 3 002 866 €

Perspectives 2011

Le budget 2011 a été élaboré autour de 4 axes :

- Concrétiser notre réussite sur notre 3^{ème} métier : la téléphonie
- Augmenter la fidélisation de nos sociétaires clients par une augmentation :
 - . de notre taux d'équipement
 - . de nos encours d'épargne
 - . de notre portefeuille Assurance
- Conquérir de nouveaux clients
- Maîtriser nos risques

Concernant les taux d'intérêt, nous avons retenu une hypothèse de remontée du taux directeur de la BCE et une très légère hausse de l'inflation et du PIB.

Dans ce contexte de renchérissement du coût de l'épargne et du refinancement, combiné avec une forte concurrence sur les taux des crédits, la marge financière baisse légèrement.

Le chiffre d'affaire service devrait évoluer au même rythme que l'an passé et permettre au Produit Net Banque et Assurance d'être en légère augmentation par rapport à l'an dernier.

Après une année d'évolution négative des frais généraux, ceux-ci devraient augmenter moins vite que l'inflation en 2011.

Une réduction de l'encours des douteux et contentieux devrait nous permettre de nous rapprocher de la moyenne nationale et nous avons retenu un coût du risque correspondant à 0,21% de l'encours moyen des crédits.

Le résultat net comptable 2011 ressort sur la base de ces hypothèses à 15,6 millions d'euros et la Marge Nette d'Autofinancement à 12,8 millions d'euros.

Le délai de paiement des fournisseurs « applicable uniquement en normes CNC »

Loi du 4 août 2008, décret 2008-1492 du 30 décembre 2008 : l'ensemble des dettes fournisseurs figurant dans les comptes globalisés a été réglé dans un délai inférieur à 60 jours.